

Questions Réponses

QUELLE EST MA PARTICIPATION FINANCIÈRE À CE DISPOSITIF ?

- Le dispositif est gratuit.
- Son installation et sa gestion sont entièrement prises en charge par le Syndicat Mixte Garrigues Campagne et Veolia.

QUELLES SONT LES MODIFICATIONS APPORTÉES À MON COMPTEUR ?

- Pour des raisons de compatibilité avec le système radio, votre compteur a été remplacé. Cette opération est, elle aussi, réalisée sans aucun frais pour vous.

QU'EN EST-IL DE LA PROTECTION DE MES DONNÉES PERSONNELLES ?

- Conformément à la loi informatique et liberté, les informations relatives aux clients sont confidentielles.

Le télé-relevé, c'est bon pour l'environnement

- Une meilleure préservation de la ressource en eau car moins de fuites
- Un usage plus raisonné de l'eau car plus de visibilité sur sa consommation
- Une empreinte carbone du service optimisée : moins de relevés de compteurs c'est moins de déplacements pour les opérationnels

VEOLIA
0 969 323 552
24h/24 - 7j/7
APPEL NON SURTAXÉ

 **VEOLIA**



Le télé-relevé
*profitez de plus de confort
et de tranquillité*

opéré par  **VEOLIA**

Le Syndicat Mixte Garrigues Campagne améliore son service de l'eau.

Mis en place depuis 2010,
ce dispositif est un système
moderne de relevé des
compteurs d'eau à distance.

IL SIMPLIFIE ET AMÉLIORE LA GESTION DE L'EAU :

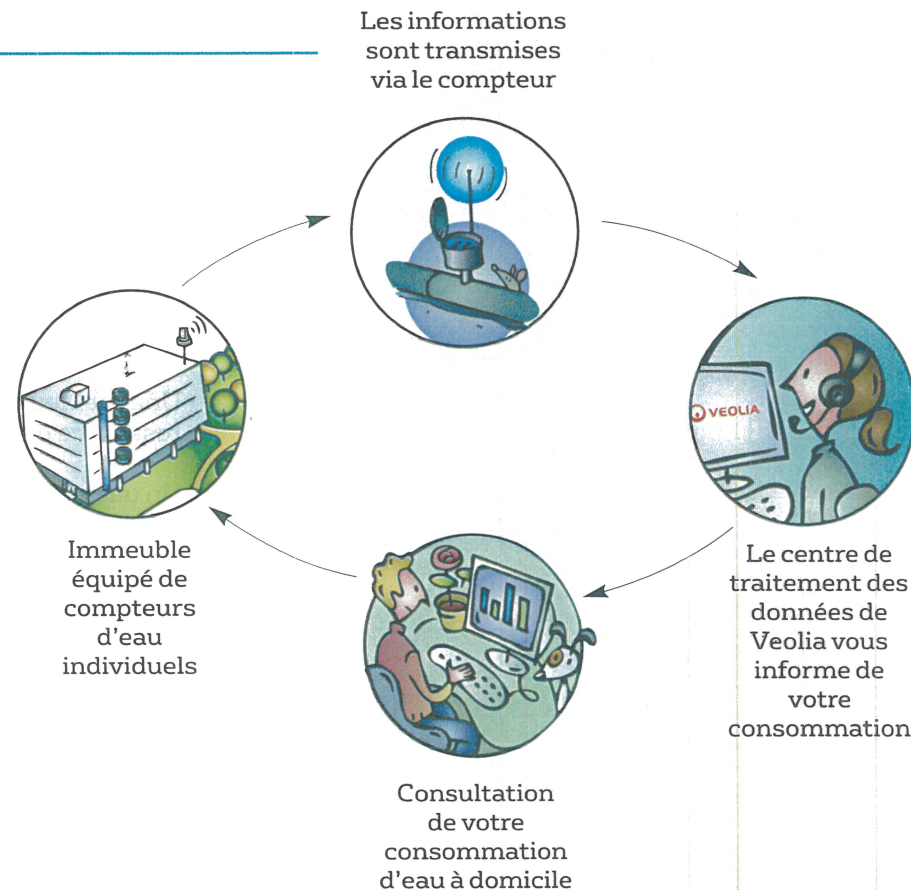
- Vous n'êtes plus dérangés lors des relevés.
- Vous êtes alertés par courrier en cas de surconsommation pouvant provenir d'une fuite.

VOUS DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE CONSOMMATION D'EAU :

- En suivant votre consommation d'eau avec précision sur internet, quotidiennement ou mensuellement.
- En paramétrant vous-même les seuils d'alerte de consommation et en étant prévenu rapidement par SMS ou mail.

Comment cela fonctionne ?

Il s'agit d'un module
placé sur votre
compteur d'eau qui
enregistre en
permanence le
volume de vos
consommations et
les transmet par
ondes radio à un
récepteur. Ainsi, ces
informations
sont relayées par
Internet jusqu'au
centre de traitement
des données de
Veolia.
Cela vous permet de
consulter vos
propres données de
consommation sur
votre compte client.



Comment utiliser les fonctionnalités en ligne ?

ÉTAPE 1 • Je crée mon compte

- Connectez-vous à l'adresse suivante :
www.eau-services.com muni d'une de vos factures d'eau
- Cliquez sur la rubrique « **Je crée mon compte** »,
- Saisissez votre adresse mail, votre numéro de contrat, votre numéro de facture ainsi que la date de cette facture
- Vous recevrez un mail de confirmation avec votre identifiant et votre mot de passe

ÉTAPE 2 • Utilisez les services en ligne

- Rendez-vous à la rubrique "Mes consommations"
- Via la rubrique "Surveiller ma conso avec Télérélevé", vous pouvez suivre vos consommations et créer des alertes personnalisées.

Si vous rencontrez des difficultés de connexion à votre compte, réactualisez la page web ou appelez le service client au 09 69 32 35 52.